



FACTEUR 21



Facteur 21: Questions sur les mesures / activités

0	Administration générale: mise en oeuvre (relations publiques, communication, information, participation)
0.1	Comment la commune encourage-t-elle le dialogue actif et la participation de la population et des organisations ?
0.2	Quelles tâches d'information la commune prend-elle en charge ?
0.3	La commune développe-t-elle son savoir faire et la sensibilité des employés communaux vis-à-vis du développement durable ? Existe-t-il une collaboration institutionnalisée entre les différents services ?
0.4.	La commune - outre cette analyse - met-elle en place d'autres instruments pour l'évaluation de son développement durable ?
0.5.	La commune participe-t-elle à des projets de sensibilisation, est-elle membre de réseaux ou d'associations ?
1	Sécurité publique
1.1	Comment les besoins de la population face aux problèmes de sécurité sont-ils pris en compte ? Les tâches policières communales sont-elles organisées afin que la sécurité publique puisse être assurée convenablement?
1.2	Comment la sécurité du trafic est-elle assurée - en plus des mesures de planification des transports ?
1.3.	Comment la commune parvient-elle à offrir un éclairage public qui soit en même temps peu gourmand en énergie et suffisamment puissant pour assurer la sécurité?
1.4	Que fait la commune en matière de risques liés aux pollutions, en plus des exigences légales ?
1.5	Des analyses de risques sont-elles réalisées et quelles mesures la commune met-elle en place pour assurer la sécurité de la population ? Comment la protection en cas de catastrophes est-elle organisée dans la commune ?
2	Formation
2.1.	La commune soutient-elle des projets partiellement autonomes dans les écoles ?
2.2	La commune prend-elle des mesures pour favoriser une école "modèle"?
2.3	Comment les besoins des écoles sont-ils intégrés dans les activités de la commune (planification) ? Existe-t-il dans les écoles des possibilités de participation pour les élèves, leurs parents?
2.4	Les établissements scolaires offrent-ils des possibilités de prise en charge des enfants afin de permettre aux parents d'exercer une activité professionnelle ?
2.5	Des possibilités de formation continue sur place sont-elles offertes aux adultes?
3	Culture et loisirs
3.1	La commune propose-t-elle des offres culturelles pour les personnes de toutes les tranches d'âge?
3.2	La commune prend-elle part à la promotion culturelle, à l'entretien des monuments ainsi qu'à la protection du patrimoine ?
3.3	Existe-t-il une structure facilitant l'intégration culturelle des étrangers et des minorités ainsi que la collaboration entre les générations et les différents groupes d'intérêt au sein de la commune?
3.4	La commune dispose-t-elle d'infrastructures de loisirs et d'installations sportives adaptées?
3.5	La commune encourage-t-elle les loisirs de proximité et les offres de tourisme doux ?
4	Santé
4.1	Des actions sont-elles proposées ou mises en place afin d'encourager la santé, une alimentation saine, l'exercice physique ainsi que la prévention active de la dépendance (nicotine, alcool, cannabis, autres drogues) ? Des actions de santé sont-elles proposées dans les écoles?
4.2	Existe-t-il une offre suffisante et professionnelle pour le soutien et le conseil des familles en matière de santé ?
4.3	Des mesures sont-elles prises contre la solitude des personnes âgées ? Quelle est l'offre de soins ambulatoires ?
4.4	Y a-t-il une offre suffisante de maisons de retraite et centre de retraite médicalisés ?
4.5	La commune propose-t-elle ou soutient-elle des structures d'accueil pour les personnes "en rupture" ?

5	Prospérité sociale
5.1.	Comment la commune soutient-elle ses habitants les plus nécessiteux, socialement défavorisés ou âgés et les familles aidées par l'assistance sociale ?
5.2	Comment la commune gère-t-elle les problèmes de vandalisme, incivilités, violence dans l'espace public, criminalité, etc.
5.3	La commune encourage-t-elle la solidarité dans la population ? La commune encourage-t-elle l'intégration de tous les groupes de population ?
5.4	Les activités d'assistance sociale bénévoles sont-elles encouragées?
5.5	La commune encourage-t-elle des projets initiés par des citoyens, ayant pour objectif la collaboration Nord-Sud ou le développement durable?
6	Mobilité et transports
6.1	Comment la coexistence des différents moyens de transports est-elle assurée?
6.2	Par quelles mesures la commune essaye-t-elle de réduire la circulation individuelle motorisée ?
6.3	La commune encourage-t-elle la circulation lente (piéton, vélo, planche et patin à roulettes, etc.)?
6.4	Existe-t-il une collaboration intercommunale dans le domaine la circulation publique ?
6.5	Les chaussées communales sont-elles construites et entretenues en tenant compte de critères écologiques?
7	Environnement et aménagement du territoire
7.1	La commune a-t-elle pris des mesures dans le domaine de la protection de la nature, du paysage et de ses
7.2.	Quelles mesures la commune a-t-elle exécutées/initialisées dans le domaine de l'approvisionnement en eau et des eaux usées?
7.3	Quelles mesures permettent d'assurer une gestion durable des constructions communales, installations et véhicules? La commune possède-elle des lignes directrices concernant sa politique d'achats et d'adjudication de mandats?
7.4	Des mesures dépassant les exigences légales sont-elles mises en œuvre? (déchets, concepts énergétiques, mesures d'assainissement du bruit, contrôles de chauffages, etc.)
7.5	La commune possède-t-elle des instruments de planification permettant d'aller dans le sens d'un développement durable?
8	Efficacité énergétique/Epuration des eaux usées
8.1	Existe-t-il des contacts institutionnalisés entre les autorités/l'administration et les entreprises ou organisation d'entreprises locales (services, artisanat, industries)?
8.2	La commune dispose-t-elle de rapports sur le développement politico-économique ? Des mesures sont-elles mises en œuvre ?
8.3	La commune soutient-elle et défend-elle les commerces et entreprises de proximité?
8.4	Les entreprises communales de distribution sont-elles tenues (au moyen de directives politiques, administratives ou organisationnelles) de prendre des mesures visant une utilisation rationnelle de l'énergie ainsi que la promotion des énergies renouvelables ? Si la commune ne possède pas de SI propres, les contrats de concessions contiennent-ils des éléments allant dans ce sens.
8.5	Des mesures économiques concrètes visant une utilisation rationnelle de l'énergie et l'exploitation des énergies renouvelables sont-elles prises?
9	Finances et impôts
9.1	Un rapport de développement pour les 5 à 10 prochaines années a-t-il été établi ? Inclut-il la planification financière ?
9.2	Un plan financier a-t-il été établi ?
9.3	Dans quelle mesure la commune est-elle endettée? Des mesures sont-elles prises en vue de la réduction de l'endettement? La charge fiscale et les taxes sont-ils des freins à promotion économique ?
9.4	La commune soutient-elle et défend-elle les entreprises "durables" innovatrices. Les associations ou groupes de citoyens initiant des projets durables peuvent-ils profiter d'encouragements (financiers) de la commune?
9.5	La commune a-t-elle pris des décisions prévoyant que les recettes liées par exemple aux redevances sur les concessions des distributeurs d'énergie ou à la gestion des places de parc soient investies dans des projets visant des objectifs clairs ? Quels sont les critères utilisés dans la politique d'investissement ?

Droits d'auteur

Facteur 21, développé par SuisseEnergie pour les communes, est un instrument d'auto-évaluation permettant d'analyser et évaluer la politique communale sous l'angle du développement durable.